

Comité de liaison TramCité

Compte-rendu de rencontre

Date : 4 juin 2025, de 18 h 30 à 21 h

Lieu : Édifice Price, 65 rue Sainte-Anne, Québec, QC G1R 3X5

Table des matières

1. Participants	2
2. Sommaire des discussions	3
2.1. Mot de bienvenue	3
2.2. Présentation TramCité : Mise à jour du projet	3
3. Période d'échanges	4
3. Mot de fermeture	8

1.Participants

Membres de CDPQ Infra présents :	- Jean-Philippe Pelletier, vice-président TramCité, CDPQ Infra - Édouard Garneau, directeur adjoint, Affaires publiques, CDPQ Infra - Sergio Marques, directeur construction, CDPQ Infra - Céline Schaldembrand, conseillère, relations avec la communauté, CDPQ Infra - Raphaël Boies, conseiller aux relations avec la communauté, CDPQ Infra
Membres de la Ville de Québec présents :	- Émilie Bégin, directrice de section – Planification, ordonnancement et contrôle, Bureau pivot du tramway de la Ville de Québec - Jean-Philippe Bernier, Directeur de projet - Division de la gestion du plan d'investissement et de l'amélioration continue – Service de l'ingénierie de la Ville de Québec - Cynthia Grenier, conseillère en communication - Bureau pivot du tramway de la Ville de Québec
Participant(e)s :	- Catherine Arrouart, présidente, Conseil de quartier du Cap-Rouge - Réal Jean, président, Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy - Nicolas Gagnon, président, Conseil de quartier du Plateau - Celia Forget, administratrice, Conseil de quartier de Saint-Louis - Janet Drury, présidente, Conseil de quartier de Sillery - Marc-Antoine Adam, administrateur, Conseil de quartier de Saint-Sacrement - Laurence Desrosiers, vice-présidente, Conseil de quartier de Montcalm - Anthony Cadoret, président, Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste - Claudia Bennicelli, administratrice, Conseil de quartier Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire - Thomas Brady, président, Conseil de quartier de Saint-Roch - Pieter Agneessens, administrateur, Conseil de quartier du Vieux Limoilou - Julie Poisson, vice-présidente, Conseil de quartier Laitet - Boufeldja Benabdallah, commissaire, Commission consultative pour une ville inclusive - Rachel Ruest, commissaire, Commission consultative pour une ville inclusive - Véronique Vézina, directrice générale, Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03 - Éric Genest, Adjoint au président-directeur général adjoint - relations avec la communauté et organisations communautaires, CIUSSSCN - Alexandre Bourque, directeur planification et stratégie, Centraide
Absent(e)s :	- Frédéric Boisvert, président et chef de la direction, Chambre de commerce et d'industrie de Québec - Gabriel du Sablon, président, Conseil de quartier de la Cité Universitaire

2. Sommaire des discussions

2.1. Mot de bienvenue

Tour de table et présentation de l'ordre du jour

Jean-Philippe Pelletier, vice-président du projet TramCité pour CDPQ Infra, se présente et met en contexte les objectifs du comité de liaison. M. Pelletier revient sur les mandats d'analyse de la mobilité à Québec et de planification dans le cadre du plan CITÉ.

Présidant la rencontre, M. Pelletier suggère de réaliser un tour de table afin de laisser la chance à chacun des participants de se présenter.

2.2. Présentation TramCité : Mise à jour du projet

Les équipes de CDPQ Infra et de la Ville de Québec entament ensuite la présentation. Cette dernière vise à faire un retour sur les grandes étapes du projet franchies au cours des derniers mois, et à faire un tour d'horizon des travaux à venir pour l'année 2025. Plus précisément, les thématiques suivantes ont été abordées :

1. Rôle et objectifs du comité de liaison
2. TramCité : état d'avancement du projet
 - a. Mandat octroyé par le gouvernement
 - b. Gouvernance et ententes
 - c. Étapes du projet et approvisionnement
3. Saison de travaux 2025
4. Démarche d'échanges et d'information

La présentation magistrale a duré environ 50 minutes dans son ensemble. Pour plus de détails, se référer au [document](#) présenté lors de la rencontre.

3. Période d'échanges

Au terme de la présentation, Mme Céline Schaldembrand, conseillère aux relations avec la communauté pour CDPQ Infra, explique le fonctionnement de la période de questions aux participants. Ces derniers enchaînent ensuite avec leurs questions et interventions à tour de rôle.

Voici un résumé des questions posées lors de la séance et des réponses fournies par les équipes de TramCité :

Questions	Réponses
1. Où seront situées les stations souterraines ? À quelle profondeur seront-elles situées, et des ascenseurs seront-ils disponibles ?	Deux stations souterraines seront construites, la première dans la colline Parlementaire et la seconde près de la Place d'Youville. Les stations respecteront les critères d'accessibilité universelle, et des ascenseurs seront disponibles. Lorsque la conception sera suffisamment avancée durant la phase de conception détaillée, une information plus précise sera communiquée sur la position et les fonctionnalités des stations.
2. Quel sera le niveau de prévisibilité offert aux participants du comité de liaison sur le projet, sur quels détails seront-ils informés, à quel moment et avec quel niveau de détail ?	Les rencontres du comité se tiendront à intervalles régulières et les participants y seront conviés avec un délai raisonnable. Les rencontres permettront aux participants de s'informer sur les grandes étapes d'avancement du projet, sur les travaux en cours et à venir et sur les mesures d'atténuation mises en place.
3. Est-ce que CDPQ Infra était au courant des projets proposés pour l'aménagement de la friche de la 41 ^e rue Ouest et à qui faut-il s'adresser pour les faire avancer ?	Les équipes sont au fait du contexte d'insertion du TramCité dans la branche Charlesbourg et de la Vision d'aménagement de la Ville de Québec pour la 1 ^{re} Avenue. Le segment du tracé situé entre le pont Drouin et la 41 ^e Rue fera l'objet d'attentions particulières des équipes en termes de conception, durant la phase de conception détaillée.
4. Est-ce que les principes d'accessibilité universelle ont été pris en compte dans les appels d'offres pour les travaux de réalisation du tramway et est-ce que les avancées réalisées précédemment avec la Ville de Québec seront prises en compte par CDPQ Infra ?	Le travail déjà effectué par la Ville de Québec est pris en compte. La démarche d'échanges et d'information auprès des communautés est en cours et un comité d'accessibilité universelle sera relancé incessamment.

5. Est-ce que CDPQ Infra a consulté les fiches du guide pratique d'accessibilité universelle sur ce qui doit être mis en œuvre en matière d'accessibilité universelle pendant les travaux ?	Le projet tiendra compte des meilleures pratiques en matière d'accessibilité universelle, les ressources pertinentes seront prises en considération lors de la réalisation des travaux.
6. Le mandat du comité de liaison est d'informer sur l'avancement du Projet et des travaux qui y sont liés. Qu'en est-il de l'écoute des préoccupations quant à la conception du projet ?	Les équipes du projet TramCité valorisent la transparence, la communication et l'écoute quant aux activités du projet. Les équipes sont déjà en lien avec les communautés et seront sur le terrain dans les prochains mois pour présenter aux élus, aux citoyens et aux commerçants l'avancement de la conception et prendre en compte leurs questions et préoccupations.
7. Est-ce que les autres chantiers au sein de la Ville sont pris en considération dans la planification de la réalisation du projet ?	Les fournisseurs responsables des chantiers du projet TramCité devront soumettre un plan de gestion de la mobilité, validé par la Ville en tenant compte des autres entraves. La Ville adopte une approche intégrée incluant le RTC, les corridors de mobilité active et l'accessibilité universelle.
8. Connaissant l'historique du projet, est-ce que ce dernier se fera vraiment ?	L'ensemble des partenaires, le gouvernement du Québec, la Ville de Québec et CDPQ Infra, ainsi que le gouvernement du Canada à travers son soutien financier, visent la réalisation du projet.
9. Avec le nombre de chantiers en vigueur dans certains secteurs, les citoyens se sentent pris en étau et ils sont nombreux à se plaindre. Est-ce qu'une planification adéquate des chantiers est prévue pour éviter ce genre de situation ?	Le service d'ingénierie de la Ville a adapté ses façons de faire pour optimiser la coordination des travaux et en diminuer les impacts. Par exemple, il n'y aura pas de travaux d'aqueduc dans la zone d'influence du tracé du tramway pendant la durée des travaux pour éviter une concentration de chantiers à un même endroit.
10. Est-ce que les travaux prévus sur la rue Eymard seront mis sur pause pour prioriser les chantiers liés au tramway ?	Bien que le projet sur la rue Eymard figure toujours parmi les priorités de Ville, les travaux sont reportés.
11. Quel est l'impact projeté du tramway sur la circulation en dehors des grands axes, notamment sur les rues des quartiers avoisinants comme Sillery ?	Les études de circulation seront mises à jour. Ces études seront réalisées prochainement afin que les équipes techniques aient accès aux intrants pour la période de conception détaillée.
12. Est-ce que des intervenants de CDPQ Infra et de la Ville de Québec se déplaceront dans les Conseils de quartier pour présenter du contenu ?	La séquence d'information débute avec le comité de liaison. S'en suivront des séances d'information ciblées en fonction des travaux. D'autres mesures seront également déployées, comme la distribution d'Info-Travaux et le service 311 de la Ville de Québec.

13. Pendant les travaux, est-ce qu'on tiendra compte des organismes communautaires et des déplacements de populations itinérantes ?	Dans le cadre de chantiers majeurs, la Ville de Québec déploie son équipe Info-Chantier. Cette équipe va à la rencontre des citoyens et des organismes riverains pour expliquer les travaux à venir, faire du repérage et recueillir les préoccupations. Les populations vulnérables seront prises en compte, nous nous assurerons que les travaux soient réalisés dans un environnement sécuritaire pour tous.
14. Pendant la phase de conception détaillée, des décisions devront être prises tous les jours pour optimiser les coûts et les échéanciers de réalisation du projet. Dans quelle mesure est-ce que ces optimisations vont peser sur l'éventuelle phase d'exploitation ? Y a-t-il des critères de performance attendus ?	Les partenaires de TramCité seront accompagnées d'un opérateur en amont qui collaborera aussi avec les équipes du RTC, afin de livrer un projet performant en phase d'exploitation.
15. S'il y a un grand engouement pour le tramway, il faudra éventuellement penser à rallonger les rames. Est-ce que la Ville compte acquérir des emprises ? Avez-vous planifié la possibilité de prolonger les rames ?	En fonction de l'analyse des besoins effectuée, les rames prévues au projet répondront à l'achalandage anticipé pour plusieurs années à venir. En fonction de l'augmentation de l'achalandage, il sera possible d'augmenter la fréquence de passage des passages. Également, le dimensionnement du réseau permettra d'accueillir des rames plus longues dans le futur.
16. Pendant la période de travaux, les trajets du RTC seront fortement impactés. Est-ce que le RTC prévoit améliorer les processus actuels de communication des modifications de parcours ?	L'équipe de la Ville de Québec communiquera cette préoccupation au RTC.
17. L'implantation du tramway aura des impacts sur la superficie de canopée de la Ville de Québec. Est-ce que le scientifique en chef du Québec devra approuver le projet et quelle partie du projet est visée par le BAPE ?	Une étude d'évaluation environnementale a été réalisée dans le cadre du BAPE, résultant en un décret environnemental consignait plusieurs obligations à respecter. Des autorisations ministérielles sont requises pour certains travaux, notamment pour les interventions en matière de foresterie urbaine.
18. Quel niveau de considération pour l'environnement ont les partenaires du projet ?	Plusieurs règles et exigences très détaillées encadrent la réalisation du projet, notamment en ce qui a trait à la protection des milieux naturels. Les partenaires prennent l'engagement de minimiser autant que possible les impacts du projet sur les milieux naturels.
19. Pendant les travaux, des mesures d'atténuation des nuisances et des entraves à la circulation sont prévues. Qu'en est-il des mesures d'atténuation sociales, par exemple pour	La préoccupation exprimée sera considérée. Les équipes Info-Chantier déployées par la Ville seront à l'écoute des riverains pour favoriser la mise en place des mesures d'atténuation adaptées.

maintenir des accès à des lieux de socialisation pour les personnes âgées ?	
20. Un ratio de plantation d'arbres de 20 : 1 est prévu le long du tracé. Où ces arbres seront-ils replantés ? Est-ce que les arbres plantés pour compenser un arbre coupé dans Saint-Roch seront replantés dans le même quartier ?	Les quartiers ciblés pour le replantage sont ceux aux abords du tracé de même que ceux qui présentent un faible indice de canopée.
21. Est-ce que du contenu éducatif, pédagogique et vulgarisé sur le projet sera rendu disponible ? 22. Pourquoi ne communiquez-vous pas davantage sur le projet ? 23. Est-ce que les personnes âgées seront prises en compte parmi les publics visés par les stratégies de communication entourant le projet ?	Une démarche d'échanges et d'information est en cours auprès par exemple auprès des institutions d'éducation et de santé. Des actions de communication grand public ponctuelles visent à faire connaître les grands jalons de la planification du projet. Les partenaires du projet travaillent sur le déploiement d'outils de communication supplémentaires, notamment des études d'impact économique et un site Internet dont la mise en ligne est prévue en septembre. Les différents outils utilisés permettront de communiquer efficacement avec tous les publics.
24. Est-ce que le réseau de transition du RTC respectera l'engagement de proposer un réseau le plus accessible possible ? Qui s'occupe de la planification du réseau de transition ?	Le RTC englobe les services du Service de transport adapté de la Capitale (STAC). Au fur et à mesure que la planification des travaux avancera, des mesures seront déployées pour maintenir le meilleur niveau d'accessibilité possible.
25. Est-ce que le milieu associatif sera impliqué dans la gestion des mesures de mitigation en matière d'accessibilité universelle ?	Un comité d'accessibilité universelle permettra de discuter de ces mesures.
26. Qu'est-ce qu'un pôle d'échange ? Est-ce qu'une offre de service est prévue ?	Les pôles d'échange assurent une connexion entre différents modes de transport et le tramway. Le principe premier est de combiner le service d'autobus à celui du tramway. Cela permet entre autres de reconfigurer le réseau de bus et d'en améliorer la fluidité.
27. Comment sont répartis les rôles et responsabilités entre les partenaires du projet ?	Le gouvernement, à titre de maître d'ouvrage du projet, en définit les objectifs, les échéanciers et le budget. CDPQ Infra agit comme maître d'œuvre, tandis que la Ville de Québec en est partenaire et bénéficiaire. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez consulter la page Gouvernance du site Web TramCité.
28. Pourquoi un stationnement incitatif est-il prévu au pôle Charlesbourg ? Cela n'entraînera-t-il pas une bétonisation de la friche actuelle ?	Le mode de rabattement privilégié aux pôles d'échange est l'autobus. Cependant, il y a un intérêt à capter les déplacements en automobile et c'est pour cette raison qu'un stationnement y est prévu. Cela étant dit, le volet architectural pourrait permettre de limiter ou de compenser la bétonisation. Cet aspect sera précisé durant la phase de conception détaillée.

29. Qu'est-il prévu comme mesure d'accessibilité aux établissements de soins de santé comme les RPA ou les établissements du CHU de Québec pendant les travaux ?	Des rencontres avec les parties prenantes sont organisées, par exemple avec le CHU de Québec. Cela s'inscrit dans une démarche d'échanges et d'information qui suit son cours avec l'ensemble des parties prenantes du projet. En parallèle, tous les plans de mobilité et de gestion des entraves seront validés par la Ville de Québec.
30. À quelle fréquence auront lieu les rencontres du comité de liaison ?	Le comité de liaison se réunira deux fois par an.

3. Mot de fermeture

M. Jean-Philippe Pelletier souligne la qualité des échanges et l'intérêt manifeste des participants pour le projet. Il rappelle que le comité de liaison constitue la première mesure de relations avec les communautés dans le cadre du projet, et que cette rencontre témoigne de la volonté des partenaires de TramCité et des communautés de tisser un lien. Il rappelle que le comité permettra d'aborder les travaux et leurs impacts, tout en favorisant un dialogue constructif et en assurant une meilleure prévisibilité, dans une logique d'écoute des préoccupations des communautés.